

Mairie de CARLIPA
Conseil Municipal

Compte-rendu de la séance du 25 octobre 2018

Présents : MM. SERRANO - OLIVIER - PENNAVAYRE - DESPLAS et GUYONNET
Mmes ARIBAUD - BAUDA - OLIVIER et ROUQUET

Absents excusés : Mme CARPENTIER – M. ARNAUD

Monsieur le Maire débute la séance en proposant à ses collègues une minute de silence en mémoire des victimes des inondations du 15 octobre dernier.

De plus, il propose de verser une subvention exceptionnelle aux sinistrés. Après discussion, les Elus décident de verser une subvention de 500 € à l'association Aude Solidarité.

PROPOSITION FINANCIÈRE BÂTIMENT « DISTILLERIE »

Le Maire présente au Conseil Municipal la proposition de cession de Monsieur Jean-Jacques Marty de la « distillerie » à la commune. Cette vente s'élève à 110 000 €.

Le Conseil Municipal estime que cette somme est largement surévaluée.

UTILISATION SALLE POLYVALENTE

Le Maire informe ses collègues d'une demande d'un administré qui souhaite louer la salle polyvalente à titre professionnel pour une durée de 5 jours.

Le règlement sera modifié et les tarifs révisés.

DOSSIERS DEMANDES DE SUBVENTIONS

Bernard Olivier présente les 3 dossiers qui seront déposés pour 2019 :

- Sécurisation toiture école : montant prévisionnel de 25 904 € HT
Seront sollicités CD11 à hauteur de 20 %, Conseil Régional 30 %, Etat (DETR) 30 %
- Eclairage public – Tranche 2 : montant prévisionnel 25 276.16 € HT
Remplacement de 27 luminaires et consoles ou supports par des luminaires source led.
Le SYADEN, Syndicat Audois d'Energies, sera sollicité à 60 % de subvention
- Cœur de Village – Tranche 1 : montant prévisionnel de 400 000 € HT
Aménagement, sécurisation et embellissement du Cœur de Village. Programme pluriannuel de 3 tranches.
Seront sollicités CD11 à hauteur de 25 %, Conseil Régional 25 %, Etat (DETR) 30 %

INTEMPÉRIES

Débat des élus autour des interventions personnelles et des interventions collectives en cas d'intempéries sur la commune.

Le Maire propose d'engager une concertation avec la population

TRAVAUX ET DEVIS EN COURS

Jean-François Pennavayre présente les devis suivants :

- | | |
|---------------------------------------|--------------------------|
| - Curage fossés Fount d'Auma | 1 330 € HT / 1 596 € TTC |
| - Rénovation baie vitrée bibliothèque | 2 200 € TTC |
| - Reprise canalisations et divers | 900 € TTC |

COMPTE-RENDUS DES RIVERAINS ET PROPRIÉTAIRES DE L'IMPASSE JOYEUSE ET DE LA RUE TRANQUILLE

Les Elus ont pris connaissance des compte-rendus de ces rencontres du 7 août dernier.

- Séance levée à 23h45 -

Vu pour être affiché le 26 octobre 2018, conformément aux prescriptions de l'article L. 121-17 du Code des Communes.

Le Maire,
Serge SERRANO

